

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24770059400028	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET ASSAINISSEMENT EAUX USEES CA MARNE ET GONDOIRE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : BUSSY SAINT GEORGES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2019

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	35
A3.2 - Etalement des provisions	36
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	40
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	41
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	42
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	44
A6 - Etat des charges transférées	46
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	47

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	48
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	50
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	51
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	52
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	53
B1.7 - Etat des engagements reçus	54
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	55
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	56

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	57
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	60
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	61
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	62

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	63
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 621 130,21	5 138 660,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	482 470,21
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	5 621 130,21	5 621 130,21

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	9 522 010,00	11 752 047,95
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		2 230 037,95	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	11 752 047,95	11 752 047,95
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	17 373 178,16	17 373 178,16

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	325 385,00	0,00	102 475,00	102 475,00	102 475,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	361 485,00	0,00	361 920,00	361 920,00	361 920,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 100,00	0,00	15 100,00	15 100,00	15 100,00
Total des dépenses de gestion des services		701 970,00	0,00	479 495,00	479 495,00	479 495,00
66	Charges financières	176 000,00	0,00	186 300,00	186 300,00	186 300,00
67	Charges exceptionnelles	375 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 252 970,00	0,00	1 065 795,00	1 065 795,00	1 065 795,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 750 503,04		3 421 187,21	3 421 187,21	3 421 187,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 134 148,00		1 134 148,00	1 134 148,00	1 134 148,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 884 651,04		4 555 335,21	4 555 335,21	4 555 335,21
TOTAL		6 137 621,04	0,00	5 621 130,21	5 621 130,21	5 621 130,21

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 621 130,21
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 281 650,00	0,00	3 110 650,00	3 110 650,00	3 110 650,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		3 581 650,00	0,00	3 410 650,00	3 410 650,00	3 410 650,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 894 435,00	0,00	1 303 004,00	1 303 004,00	1 303 004,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 476 085,00	0,00	4 713 654,00	4 713 654,00	4 713 654,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	417 000,00		425 006,00	425 006,00	425 006,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		417 000,00		425 006,00	425 006,00	425 006,00
TOTAL		5 893 085,00	0,00	5 138 660,00	5 138 660,00	5 138 660,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	482 470,21
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 621 130,21
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 130 329,21
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 169 590,00	0,00	1 169 590,00	1 169 590,00	1 169 590,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	5 750 000,00	0,00	5 635 000,00	5 635 000,00	5 635 000,00
	Total des dépenses d'équipement	6 919 590,00	0,00	6 804 590,00	6 804 590,00	6 804 590,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	218 960,00	0,00	133 414,00	133 414,00	133 414,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 085 000,00	0,00	1 250 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 303 960,00	0,00	1 383 414,00	1 383 414,00	1 383 414,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 223 550,00	0,00	8 188 004,00	8 188 004,00	8 188 004,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	417 000,00		425 006,00	425 006,00	425 006,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 000 000,00		909 000,00	909 000,00	909 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 417 000,00		1 334 006,00	1 334 006,00	1 334 006,00
	TOTAL	10 640 550,00	0,00	9 522 010,00	9 522 010,00	9 522 010,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	2 230 037,95
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 752 047,95
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	609 000,00	0,00	730 000,00	730 000,00	730 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 130 692,96	0,00	3 327 674,79	3 327 674,79	3 327 674,79
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 739 692,96	0,00	4 057 674,79	4 057 674,79	4 057 674,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	2 200 324,71	0,00	2 230 037,95	2 230 037,95	2 230 037,95
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 200 324,71	0,00	2 230 037,95	2 230 037,95	2 230 037,95
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 940 017,67	0,00	6 287 712,74	6 287 712,74	6 287 712,74
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 750 503,04		3 421 187,21	3 421 187,21	3 421 187,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 134 148,00		1 134 148,00	1 134 148,00	1 134 148,00
041	Opérations patrimoniales (4)	2 000 000,00		909 000,00	909 000,00	909 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 884 651,04		5 464 335,21	5 464 335,21	5 464 335,21
	TOTAL	12 824 668,71	0,00	11 752 047,95	11 752 047,95	11 752 047,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 752 047,95

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 130 329,21
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	102 475,00		102 475,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	361 920,00		361 920,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 100,00		15 100,00
66	Charges financières	186 300,00	0,00	186 300,00
67	Charges exceptionnelles	400 000,00	0,00	400 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 134 148,00	1 134 148,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 421 187,21	3 421 187,21
Dépenses d'exploitation – Total		1 065 795,00	4 555 335,21	5 621 130,21

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 621 130,21
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	133 414,00	0,00	133 414,00
13	Subventions d'investissement	0,00	425 006,00	425 006,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 250 000,00	0,00	1 250 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 635 000,00		5 635 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 169 590,00	0,00	1 169 590,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	909 000,00	909 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 188 004,00	1 334 006,00	9 522 010,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 230 037,95
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 752 047,95
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 110 650,00		3 110 650,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	300 000,00		300 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 303 004,00	425 006,00	1 728 010,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	4 713 654,00	425 006,00	5 138 660,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	482 470,21
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 621 130,21
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	730 000,00	0,00	730 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 327 674,79	0,00	3 327 674,79
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	909 000,00	909 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 134 148,00	1 134 148,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		3 421 187,21	3 421 187,21
	Recettes d'investissement – Total	4 057 674,79	5 464 335,21	9 522 010,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 230 037,95
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 752 047,95
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	325 385,00	102 475,00	102 475,00
604	Achats d'études, prestations de services	8 475,00	9 475,00	9 475,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	32 000,00	29 000,00	29 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	25 000,00	25 000,00
6226	Honoraires	18 000,00	8 000,00	8 000,00
6251	Voyages et déplacements	610,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	234 300,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	361 485,00	361 920,00	361 920,00
6331	Versement de transport	4 180,00	4 210,00	4 210,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	970,00	910,00	910,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 240,00	2 950,00	2 950,00
6411	Salaires, appointements, commissions	173 385,00	173 650,00	173 650,00
6413	Primes et gratifications	87 600,00	87 960,00	87 960,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	36 670,00	36 700,00	36 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	52 880,00	52 900,00	52 900,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 920,00	2 050,00	2 050,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	640,00	590,00	590,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 100,00	15 100,00	15 100,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	15 000,00	15 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	100,00	100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		701 970,00	479 495,00	479 495,00
66	Charges financières (b) (8)	176 000,00	186 300,00	186 300,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	188 000,00	197 826,00	197 826,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-12 000,00	-11 526,00	-11 526,00
67	Charges exceptionnelles (c)	375 000,00	400 000,00	400 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	75 000,00	100 000,00	100 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	300 000,00	300 000,00	300 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 252 970,00	1 065 795,00	1 065 795,00
023	Virement à la section d'investissement	3 750 503,04	3 421 187,21	3 421 187,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 134 148,00	1 134 148,00	1 134 148,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 134 148,00	1 134 148,00	1 134 148,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 884 651,04	4 555 335,21	4 555 335,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 884 651,04	4 555 335,21	4 555 335,21
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 137 621,04	5 621 130,21	5 621 130,21

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 621 130,21
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	120 111,00
--------------------------------	------------

- Montant des ICNE de l'exercice N-1	141 111,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-11 526,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 281 650,00	3 110 650,00	3 110 650,00
70128	Autres taxes et redevances	250 000,00	500 000,00	500 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 023 000,00	2 602 000,00	2 602 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	8 650,00	8 650,00	8 650,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	300 000,00	300 000,00	300 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	300 000,00	300 000,00	300 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 581 650,00	3 410 650,00	3 410 650,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 894 435,00	1 303 004,00	1 303 004,00
778	Autres produits exceptionnels	1 894 435,00	1 303 004,00	1 303 004,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 476 085,00	4 713 654,00	4 713 654,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	417 000,00	425 006,00	425 006,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	417 000,00	425 006,00	425 006,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		417 000,00	425 006,00	425 006,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 893 085,00	5 138 660,00	5 138 660,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	482 470,21
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 621 130,21
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 169 590,00	1 169 590,00	1 169 590,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 169 590,00	1 169 590,00	1 169 590,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2000	Opération d'équipement n° 2000 (5)	5 750 000,00	5 635 000,00	5 635 000,00
Total des dépenses d'équipement		6 919 590,00	6 804 590,00	6 804 590,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	218 960,00	133 414,00	133 414,00
1068	Autres réserves	218 960,00	133 414,00	133 414,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 085 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
1641	Emprunts en euros	840 000,00	1 056 000,00	1 056 000,00
1681	Autres emprunts	190 000,00	194 000,00	194 000,00
1687	Autres dettes	55 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 303 960,00	1 383 414,00	1 383 414,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 223 550,00	8 188 004,00	8 188 004,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	417 000,00	425 006,00	425 006,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	417 000,00	425 006,00	425 006,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	91 200,00	96 317,00	96 317,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	3 835,00	4 605,00	4 605,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	25 792,00	25 838,00	25 838,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	160 600,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	135 573,00	298 246,00	298 246,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	2 000 000,00	909 000,00	909 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 000 000,00	909 000,00	909 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 417 000,00	1 334 006,00	1 334 006,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		10 640 550,00	9 522 010,00	9 522 010,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 230 037,95
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 752 047,95
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	609 000,00	730 000,00	730 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	609 000,00	730 000,00	730 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 130 692,96	3 327 674,79	3 327 674,79
1641	Emprunts en euros	2 859 692,96	3 001 430,79	3 001 430,79
1681	Autres emprunts	271 000,00	326 244,00	326 244,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 739 692,96	4 057 674,79	4 057 674,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 200 324,71	2 230 037,95	2 230 037,95
1068	Autres réserves	2 200 324,71	2 230 037,95	2 230 037,95
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 200 324,71	2 230 037,95	2 230 037,95
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 940 017,67	6 287 712,74	6 287 712,74
021	Virement de la section d'exploitation	3 750 503,04	3 421 187,21	3 421 187,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 134 148,00	1 134 148,00	1 134 148,00
28031	Frais d'études	9 071,00	8 685,00	8 685,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 000,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	248,00	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	24 700,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 337,00	2 342,00	2 342,00
281532	Réseaux d'assainissement	487 157,00	536 683,00	536 683,00
28155	Outillage industriel	5 000,00	0,00	0,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	0,00	248,00	248,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	5 000,00	0,00	0,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	50 000,00	24 673,00	24 673,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	510 635,00	504 994,00	504 994,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	5 000,00	0,00	0,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	0,00	56 523,00	56 523,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	5 000,00	0,00	0,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	5 000,00	0,00	0,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	5 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	5 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 884 651,04	4 555 335,21	4 555 335,21
041	Opérations patrimoniales (8)	2 000 000,00	909 000,00	909 000,00
2031	Frais d'études	0,00	900 000,00	900 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	9 000,00	9 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	2 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		6 884 651,04	5 464 335,21	5 464 335,21
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		12 824 668,71	11 752 047,95	11 752 047,95

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			11 752 047,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2000 (1)
LIBELLE : RESEAUX EAUX USEES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		18 574 051,60	a 0,00	5 635 000,00	b 5 635 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	119 489,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	98 745,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	20 744,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 165 821,20	0,00	3 065 000,00	3 065 000,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	313 098,46	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	10 852 722,74	0,00	3 065 000,00	3 065 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 288 740,88	0,00	2 570 000,00	2 570 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 129 205,51	0,00	2 570 000,00	2 570 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	159 535,37	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 635 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					18 481 184,32									
1641 Emprunts en euros (total)					14 481 184,32									
ASS-003	SOCIETE GENERALE	31/03/2003	31/03/2003	31/03/2004	250 000,00	F	Taux fixe à 4.32 %	4,320	4,320		A	P	O	A-1
ASS-006	CREDIT AGRICOLE	31/01/2003	31/01/2003	31/01/2004	824 805,69	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	5,190		A	P	O	A-1
ASS-013	SFIL CAFFIL	29/12/2003	29/12/2003	01/01/2005	350 000,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,670	4,740		A	P	O	A-1
ASS-053 REFI	CREDIT MUTUEL	01/11/2005	01/11/2005	31/10/2006	459 820,33	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,350		A	P	O	A-1
ASS-093	SFIL CAFFIL	19/12/2006	19/12/2006	01/09/2007	1 000 000,00	V	(Eonia(Postfixé)-Floor -0.02 sur Eonia(Postfixé)) + 0.02	3,710	3,830		T	C	O	A-1
ASS-095	CAISSE D'EPARGNE	29/05/2009	29/05/2009	29/08/2009	3 000 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0.06 sur Euribor 03 M) + 0.06	1,330	1,360		T	P	O	A-1
ASS-106	CAISSE D'EPARGNE	07/12/2010	07/12/2010	05/02/2012	2 300 000,00	F	Taux fixe à 3.54 %	3,540	3,540		A	P	O	A-1
ASS-119	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	995 205,05	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	4,640		A	P	O	A-1
ASS-120	SOCIETE GENERALE	01/01/2013	01/01/2013	10/01/2013	149 897,67	F	Taux fixe à 3.9602 %	3,960	4,080		T	P	O	A-1
ASS-143	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16/12/2015	03/07/2017	01/01/2018	474 999,98	V	Livret A + 0.75	1,500	1,500		T	C	O	A-1
ASS-146	Agence de l'eau Seine Normandie	19/09/2017	19/09/2017	18/09/2018	75 099,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-147	Agence de l'eau Seine Normandie	27/07/2017	27/07/2017	26/07/2018	93 081,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-148	Agence de l'eau Seine Normandie	15/05/2017	15/05/2017	15/05/2018	110 298,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-149	Agence de l'eau Seine Normandie	25/07/2017	25/07/2017	26/07/2018	11 371,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-150	DEXIA CL	27/12/2004	03/07/2017	01/01/2019	57 189,60	V	(Euribor 12 M(Postfixé) + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 12 M(Postfixé)	0,000	0,000		A	C	O	A-1

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS-152	CAISSE D'EPARGNE	30/11/2017	01/12/2017	05/03/2018	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.68 %	1,680	1,690		T	P	O	A-1
ASS-154	Agence de l'eau Seine Normandie	14/03/2018	14/03/2018	14/03/2019	74 898,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-155	Agence de l'eau Seine Normandie	20/07/2018	20/07/2018	20/07/2019	54 519,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASST 156	CREDIT AGRICOLE	20/08/2018	20/08/2018	05/03/2019	1 600 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.45)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,450	0,460		T	C	O	A-1
ASST 157	CREDIT AGRICOLE	20/08/2018	20/08/2018	05/03/2019	1 100 000,00	F	Taux fixe à 1.64 %	1,640	1,650		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					4 000 000,00									
ASS-094	CREDIT MUTUEL	31/05/2009	31/05/2009	31/05/2010	4 000 000,00	V	((Euribor 12 M + 0.07)*365)/360-(Floor 0 sur Euribor 12 M*365)/360	1,720	1,720		A	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					30 900,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					30 900,00									
ASS-103	Agence de l'eau Seine Normandie	09/06/2010	09/06/2010	08/06/2011	12 990,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
ASS-104	Agence de l'eau Seine Normandie	09/06/2010	09/06/2010	08/06/2011	17 910,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 777 491,15									
1681 Autres emprunts (total)					2 777 491,15									
ASS 133	Agence de l'eau Seine Normandie	18/02/2016	18/02/2016	17/02/2017	17 306,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-092	Agence de l'eau Seine Normandie	18/11/2006	18/11/2006	10/10/2007	84 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-096	Agence de l'eau Seine Normandie	26/11/2008	26/11/2008	26/11/2009	84 600,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS-097	Agence de l'eau Seine Normandie	28/07/2009	28/07/2009	27/07/2010	122 123,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-098	Agence de l'eau Seine Normandie	28/07/2009	28/07/2009	27/07/2010	71 550,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-099	Agence de l'eau Seine Normandie	28/07/2009	28/07/2009	27/07/2010	26 280,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-100	Agence de l'eau Seine Normandie	18/02/2009	18/02/2009	17/02/2010	82 300,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-101	Agence de l'eau Seine Normandie	27/08/2009	27/08/2009	26/08/2010	82 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-102	Agence de l'eau Seine Normandie	13/05/2009	13/05/2009	12/05/2010	100 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-105	Agence de l'eau Seine Normandie	14/10/2010	14/10/2010	13/10/2011	87 463,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-107	Agence de l'eau Seine Normandie	30/11/2010	30/11/2010	29/11/2011	94 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-108	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	89 250,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-109	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	55 350,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-110	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	16 800,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-111	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	45 525,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-112	Agence de l'eau Seine Normandie	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	34 725,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-113	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2013	01/01/2013	08/12/2013	86 870,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-114	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2013	01/01/2013	09/02/2013	70 604,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-117	Agence de l'eau Seine Normandie	01/01/2013	01/01/2013	08/10/2013	79 133,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-121	Agence de l'eau Seine Normandie	20/11/2012	20/11/2012	20/11/2013	31 244,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-122	Agence de l'eau Seine Normandie	20/11/2012	20/11/2012	20/11/2013	243 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-123	Agence de l'eau Seine Normandie	13/12/2012	13/12/2012	12/12/2013	17 100,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-124	Agence de l'eau Seine Normandie	21/11/2012	21/11/2012	20/11/2013	22 755,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS-125	Agence de l'eau Seine Normandie	07/08/2013	07/08/2013	07/08/2014	25 665,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-126	Agence de l'eau Seine Normandie	06/11/2013	06/11/2013	06/11/2014	70 415,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-127	Agence de l'eau Seine Normandie	20/11/2014	20/11/2014	19/11/2015	77 514,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-128	Agence de l'eau Seine Normandie	04/12/2014	04/12/2014	03/12/2015	79 279,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-129	Agence de l'eau Seine Normandie	16/12/2014	16/12/2014	15/12/2015	30 175,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-130	Agence de l'eau Seine Normandie	27/11/2014	27/11/2014	26/11/2015	83 500,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-131	Agence de l'eau Seine Normandie	27/01/2015	27/01/2015	26/01/2016	68 440,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
ASS-134	Agence de l'eau Seine Normandie	07/04/2016	07/04/2016	06/04/2017	31 079,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-135	Agence de l'eau Seine Normandie	17/03/2016	17/03/2016	16/03/2017	62 928,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-136	Agence de l'eau Seine Normandie	03/11/2016	03/11/2016	02/11/2017	12 586,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-137	Agence de l'eau Seine Normandie	02/06/2016	02/06/2016	01/06/2017	54 634,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-138	Agence de l'eau Seine Normandie	24/06/2016	24/06/2016	23/06/2017	31 812,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-138 B	Agence de l'eau Seine Normandie	18/09/2017	18/09/2017	18/09/2018	1 717,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-139	Agence de l'eau Seine Normandie	24/06/2016	24/06/2016	23/06/2017	21 921,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-140	Agence de l'eau Seine Normandie	03/07/2017	03/07/2017	31/03/2018	54 185,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-141	Agence de l'eau Seine Normandie	03/07/2017	03/07/2017	14/06/2018	16 400,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-142	Agence de l'eau Seine Normandie	03/07/2017	03/07/2017	10/08/2018	95 700,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-144	Agence de l'eau Seine Normandie	03/07/2017	03/07/2017	30/03/2018	8 229,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-145	Agence de l'eau Seine Normandie	03/07/2017	03/07/2017	13/07/2018	52 314,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-153	Agence de l'eau Seine Normandie	27/10/2016	19/12/2017	19/12/2018	28 976,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS-158	Agence de l'eau Seine Normandie	14/08/2018	14/08/2018	14/08/2019	40 106,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
ASS-159	Agence de l'eau Seine Normandie	14/08/2018	14/08/2018	14/08/2019	31 934,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
ASS-160	Agence de l'eau Seine Normandie	14/08/2018	14/08/2018	14/08/2019	60 705,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
ASS-161	Agence de l'eau Seine Normandie	31/10/2018	31/10/2018	01/11/2019	24 948,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	P	O	A-1
ASS-162	Agence de l'eau Seine Normandie	20/12/2018	20/12/2018	20/12/2019	66 750,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					21 289 575,47									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		12 102 494,85					987 685,72	173 736,66	0,00	88 951,51
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 732 253,73					790 399,63	172 053,79	0,00	88 051,54
ASS-003	N	0,00	A-1	83 478,66	4,25	F	Taux fixe à 4.32 %	4,320	15 314,16	3 596,26	0,00	2 216,71
ASS-006	N	0,00	A-1	244 686,59	3,08	F	Taux fixe à 5.19 %	5,190	56 610,08	12 699,23	0,00	8 947,74
ASS-013	N	0,00	A-1	140 063,52	5,00	F	Taux fixe à 4.67 %	4,740	20 763,50	6 631,81	0,00	5 633,21
ASS-053 REFI	N	0,00	A-1	75 198,95	1,83	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	36 980,07	2 519,16	0,00	213,39
ASS-093	N	0,00	A-1	233 333,18	3,67	F	Taux fixe à 3.86 %	3,970	66 666,68	8 150,67	0,00	536,11
ASS-095	N	0,00	A-1	1 673 970,88	10,41	V	TAG 03 M(Postfixé) + 0.11-Floor -0.11 sur TAG 03 M(Postfixé)	0,000	149 561,27	0,00	0,00	0,00
ASS-106	N	0,00	A-1	1 669 128,74	12,09	F	Taux fixe à 3.54 %	3,540	103 329,59	59 087,16	0,00	50 040,33
ASS-119	N	0,00	A-1	452 840,29	3,08	F	Taux fixe à 4.64 %	4,640	105 628,28	21 011,79	0,00	14 723,33
ASS-120	N	0,00	A-1	96 963,23	8,02	F	Taux fixe à 3.9602 %	4,080	10 125,14	3 741,90	0,00	783,32
ASS-143	N	0,00	A-1	454 166,63	27,00	V	Livret A + 0.75	1,500	16 666,68	6 681,28	0,00	1 613,35
ASS-146	N	0,00	A-1	70 092,40	13,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 006,60	0,00	0,00	0,00
ASS-147	N	0,00	A-1	86 875,60	13,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 205,40	0,00	0,00	0,00
ASS-148	N	0,00	A-1	102 944,80	13,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 353,20	0,00	0,00	0,00
ASS-149	N	0,00	A-1	10 612,93	13,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	758,07	0,00	0,00	0,00
ASS-150	N	0,00	A-1	57 189,60	11,00	V	(Euribor 12 M(Postfixé) + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 12 M(Postfixé)	0,030	4 399,20	0,00	0,00	15,27
ASS-152	N	0,00	A-1	1 451 290,73	23,93	F	Taux fixe à 1.68 %	1,690	49 532,76	24 070,72	0,00	1 635,38
ASS-154	N	0,00	A-1	74 898,00	14,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 993,20	0,00	0,00	0,00

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
ASS-155	N	0,00	A-1	54 519,00	14,55	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 634,60	0,00	0,00	0,00
ASST 156	N	0,00	A-1	1 600 000,00	19,93	V	(Euribor 03 M + 0.45)-Floor 0 sur Euribor 03 M	0,460	80 000,00	6 862,75	0,00	494,00
ASST 157	N	0,00	A-1	1 100 000,00	19,93	F	Taux fixe à 1.64 %	1,650	46 871,15	17 001,06	0,00	1 199,40
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		2 370 241,12					197 286,09	1 682,87	0,00	899,97
ASS-094	N	0,00	A-1	2 370 241,12	10,42	V	((Euribor 12 M + 0.07)*365)/360-(Floor 0 sur Euribor 12 M*365)/360	0,070	197 286,09	1 682,87	0,00	899,97
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		14 420,00					2 060,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		14 420,00					2 060,00	0,00	0,00	0,00
ASS-103	N	0,00	A-1	6 062,00	6,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	866,00	0,00	0,00	0,00
ASS-104	N	0,00	A-1	8 358,00	6,44	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 194,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		1 656 527,52					197 310,90	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		1 656 527,52					197 310,90	0,00	0,00	0,00
ASS 133	N	0,00	A-1	14 998,54	12,13	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 153,73	0,00	0,00	0,00
ASS-092	N	0,00	A-1	16 920,00	2,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 640,00	0,00	0,00	0,00
ASS-096	N	0,00	A-1	28 200,00	4,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 640,00	0,00	0,00	0,00
ASS-097	N	0,00	A-1	48 849,23	5,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 141,53	0,00	0,00	0,00
ASS-098	N	0,00	A-1	28 620,00	5,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 770,00	0,00	0,00	0,00
ASS-099	N	0,00	A-1	10 512,00	5,57	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 752,00	0,00	0,00	0,00
ASS-100	N	0,00	A-1	32 919,97	5,13	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 486,67	0,00	0,00	0,00
ASS-101	N	0,00	A-1	33 000,00	5,65	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 500,00	0,00	0,00	0,00
ASS-102	N	0,00	A-1	39 999,97	5,36	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 666,67	0,00	0,00	0,00

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
ASS-105	N	0,00	A-1	47 261,41	6,78	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 751,64	0,00	0,00	0,00
ASS-107	N	0,00	A-1	44 100,00	6,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 300,00	0,00	0,00	0,00
ASS-108	N	0,00	A-1	47 600,00	7,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 950,00	0,00	0,00	0,00
ASS-109	N	0,00	A-1	29 520,00	7,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 690,00	0,00	0,00	0,00
ASS-110	N	0,00	A-1	8 960,00	7,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 120,00	0,00	0,00	0,00
ASS-111	N	0,00	A-1	24 280,00	7,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 035,00	0,00	0,00	0,00
ASS-112	N	0,00	A-1	18 520,00	7,76	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 315,00	0,00	0,00	0,00
ASS-113	N	0,00	A-1	49 640,00	7,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 205,00	0,00	0,00	0,00
ASS-114	N	0,00	A-1	40 345,60	7,11	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 043,20	0,00	0,00	0,00
ASS-117	N	0,00	A-1	31 653,34	3,77	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 913,34	0,00	0,00	0,00
ASS-121	N	0,00	A-1	18 746,42	8,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 082,93	0,00	0,00	0,00
ASS-122	N	0,00	A-1	185 434,01	8,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	20 548,78	0,00	0,00	0,00
ASS-123	N	0,00	A-1	10 260,00	8,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 140,00	0,00	0,00	0,00
ASS-124	N	0,00	A-1	13 653,00	8,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 517,00	0,00	0,00	0,00
ASS-125	N	0,00	A-1	17 110,00	9,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 711,00	0,00	0,00	0,00
ASS-126	N	0,00	A-1	46 943,35	9,85	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 694,33	0,00	0,00	0,00
ASS-127	N	0,00	A-1	56 843,60	10,88	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 167,60	0,00	0,00	0,00
ASS-128	N	0,00	A-1	58 137,92	10,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 285,27	0,00	0,00	0,00
ASS-129	N	0,00	A-1	22 128,32	10,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 011,67	0,00	0,00	0,00
ASS-130	N	0,00	A-1	61 233,32	10,90	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 566,67	0,00	0,00	0,00
ASS-131	N	0,00	A-1	54 751,99	11,07	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 562,67	0,00	0,00	0,00
ASS-134	N	0,00	A-1	26 935,14	12,26	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 071,93	0,00	0,00	0,00
ASS-135	N	0,00	A-1	54 537,60	12,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 195,20	0,00	0,00	0,00
ASS-136	N	0,00	A-1	10 907,86	12,84	F	Taux fixe à 0 %	0,000	839,07	0,00	0,00	0,00
ASS-137	N	0,00	A-1	47 349,46	12,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 642,27	0,00	0,00	0,00
ASS-138	N	0,00	A-1	27 570,40	12,48	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 120,80	0,00	0,00	0,00
ASS-138 B	N	0,00	A-1	1 602,53	13,71	F	Taux fixe à 0 %	0,000	114,47	0,00	0,00	0,00
ASS-139	N	0,00	A-1	18 998,20	12,48	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 461,40	0,00	0,00	0,00
ASS-140	N	0,00	A-1	7 224,67	1,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 612,34	0,00	0,00	0,00
ASS-141	N	0,00	A-1	3 280,00	2,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 093,33	0,00	0,00	0,00
ASS-142	N	0,00	A-1	57 420,00	7,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 380,00	0,00	0,00	0,00

CA MARNE ET GONDOIRE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
ASS-144	N	0,00	A-1	1 097,20	1,25	F	Taux fixe à 0 %	0,000	548,60	0,00	0,00	0,00
ASS-145	N	0,00	A-1	6 975,20	0,53	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 975,20	0,00	0,00	0,00
ASS-153	N	0,00	A-1	27 044,27	13,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 931,73	0,00	0,00	0,00
ASS-158	N	0,00	A-1	40 106,00	14,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 673,73	0,00	0,00	0,00
ASS-159	N	0,00	A-1	31 934,00	14,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 128,93	0,00	0,00	0,00
ASS-160	N	0,00	A-1	60 705,00	14,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 047,00	0,00	0,00	0,00
ASS-161	N	0,00	A-1	24 948,00	13,83	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 663,20	0,00	0,00	0,00
ASS-162	N	0,00	A-1	66 750,00	14,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 450,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		13 773 442,37					1 187 056,62	173 736,66	0,00	88 951,51

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	71	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	13 773 442,37	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2017-09-11

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	27/03/2006
L	Logiciels et matériels informatiques	5	27/03/2006
L	Mobilier	15	27/03/2006
L	Matériel de bureau et communication	5	27/03/2006
L	Matériel audiovisuel	5	27/03/2006
L	Matériel classique	10	27/03/2006
L	Gros équipements techniques	10	27/03/2006
L	Matériel technique	5	27/03/2006
L	Équipements sportifs	15	27/03/2006
L	Matériels ménagers	10	27/03/2006
L	Mobilier urbain	15	27/03/2006
L	Coffre fort	30	27/03/2006
L	Véhicules de tourisme	8	27/03/2006
L	Camions et véhicules industriels	8	27/03/2006
L	Subventions d'équipement versées finançant des biens mobiliers, matériels ou études	5	11/09/2017
L	Subventions d'équipement versées finançant des biens immobiliers ou des installations	15	11/09/2017
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	11/09/2017
L	Réseaux d'assainissement	60	01/10/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 808 420,00	I 1 808 420,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 250 000,00	1 250 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 056 000,00	1 056 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	194 000,00	194 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		558 420,00	558 420,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Autres réserves	133 414,00	133 414,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	425 006,00	425 006,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 808 420,00	0,00	2 230 037,95	4 038 457,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 555 335,21	III 4 555 335,21
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 555 335,21	4 555 335,21
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	8 685,00	8 685,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	2 342,00	2 342,00
281532	Réseaux d'assainissement	536 683,00	536 683,00
28155	Outillage industriel	0,00	0,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	248,00	248,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	0,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	24 673,00	24 673,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	504 994,00	504 994,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	0,00	0,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	56 523,00	56 523,00
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	0,00	0,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	0,00	0,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 421 187,21	3 421 187,21

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 555 335,21	0,00	0,00	2 230 037,95	6 785 373,16

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 038 457,95
Ressources propres disponibles	IV	6 785 373,16
Solde	V = IV – II (6)	2 746 915,21

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

SPANC (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		8 650,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		8 650,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		8 650,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

SPANC (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742		MISE EN CONFORMITE DES RIVERAINS	PROPRIETAIRES	Personne physique	300 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
PPI14-15/2014 PPI ASSAINISSEMENT 2014 A 2021	32 895 900,00	0,00	32 895 900,00	18 574 051,60	5 635 000,00	8 686 848,40

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	4,00	1,00	5,00
Adjoint administratif territorial	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	6,00	1,00	7,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
01/01/2016 - Affermage	SAUR	SAUR	SA	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de membres présents : 41

Nombre de suffrages exprimés : 45

VOTES :

Pour : 44

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 02/04/2019

Présenté par (1) la vice présidente,
A BUSSY SAINT MARTIN le 08/04/2019

(1) la vice présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A BUSSY SAINT MARTIN, le 08/04/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) la vice présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.

Acte à classer**C2019-036-XML**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-04-11T14-22-55.00 (MI216329308)

Identifiant unique de l'acte :

077-247700594-20190408-C2019-036-XML-BF ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : BP_2019_ASST

Date de décision : 08/04/2019



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgétaires
7.1.3. document budgétaireIdentifiant unique de l'acte
antérieur : 077-247700594-20190408-C2019-036-DEActe : [BP_2019_ASST.XML](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[signature.PDF](#)

Type PJ : 99_BU - Document budgétaire

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : Administration

Classer

Annuler

Préparé

Date 11/04/19 à 14:22

Par [ROUA Pauline](#)

Transmis

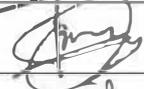
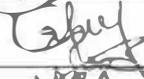
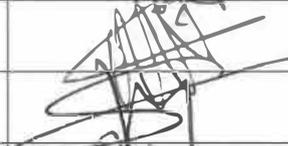
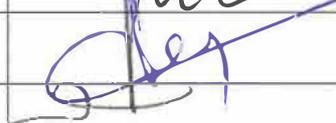
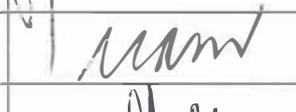
Date 11/04/19 à 14:22

Par [ROUA Pauline](#)

Accusé de réception

Date 11/04/19 à 14:30

FEUILLE DE PRESENCE AU CONSEIL DU 8 AVRIL 2019

Titulaire	Monsieur	MICHEL	Jean-Paul		LAGNY-SUR -MARNE
Titulaire	Madame	MUNIER	Pierrette		CHANTELOUP EN BRIE
Titulaire	Monsieur	ROBACHE	Christian		MONTEVRAIN
Titulaire	Monsieur	VOURIOT	Sinclair		SAINT THIBAULT DES VIGNES
Titulaire	Monsieur	HARLE	Roland		POMPONNE
Titulaire	Monsieur	DELPECH	Laurent		DAMPMART
Titulaire	Madame	LAGOUGE	Edwige		COLLEGIEN
Titulaire	Monsieur	NION	Frédéric		CONCHES SUR GONDOIRE
Titulaire	Monsieur	SIMON	Laurent		CHALIFERT
Titulaire	Monsieur	MAILLARD	Patrick		JOSSIGNY
Titulaire	Monsieur	LEROY	Pascal		CARNETIN
Titulaire	Monsieur	GUILLEMET	Thibaud		THORIGNY SUR MARNE
Titulaire	Monsieur	AUGUSTIN	Jacques		LAGNY-SUR -MARNE
Titulaire	Monsieur	BARAT	Jean-Michel		JABLINES
Titulaire	Monsieur	DUBOSC	Yann		BUSSY SAINT GEORGES
Titulaire	Monsieur	GUICHARD	Patrick		BUSSY SAINT MARTIN
Titulaire	Monsieur	JACQUEMIN	Jean-Marie		LESCHEs
Titulaire	Monsieur	MARCHAND	Denis		GUERMANTES
Titulaire	Monsieur	TASSIN	Jean		GOVERNES
Titulaire	Madame	MUNCH	Mireille		FERRIERES EN BRIE
Titulaire	Monsieur	SALVAGGIO	Tony		PONTCARRE
Titulaire	Monsieur	AGUERRE	André		BUSSY SAINT GEORGES
Titulaire	Monsieur	BOUTILLIER	Ludovic		BUSSY SAINT GEORGES
Titulaire	Madame	BRUNEL	Chantal		BUSSY SAINT GEORGES
Titulaire	Monsieur	CANAL	Jacques		BUSSY SAINT GEORGES

Titulaire	Monsieur	CHILEWSKI	Alain	A. P. B. L.	BUSSY SAINT GEORGES
Titulaire	Monsieur	CYPEL	Eduardo	me	BUSSY SAINT GEORGES
Titulaire	Madame	JARROT-TYRODE	Brigitte	Brigitte Jarrot	BUSSY SAINT GEORGES
Titulaire	Monsieur	MASSON	Loïc	Loïc Masson	BUSSY SAINT GEORGES
Titulaire	Monsieur	NUTTIN	Nathalie		BUSSY SAINT GEORGES
Titulaire	Madame	ROUJAS	Amandine	A. P. B. L.	BUSSY SAINT GEORGES
Titulaire	Monsieur	SITHISAK	Serge		BUSSY SAINT GEORGES
Titulaire	Madame	VAN	Thi Hong Chau		BUSSY SAINT GEORGES
Titulaire	Madame	CAMAJ	Monique	Monique Camaj	LAGNY-SUR -MARNE
Titulaire	Monsieur	GREE	Jacques-Edouard		LAGNY-SUR -MARNE
Titulaire	Monsieur	JAHIER	Patrick	P.	LAGNY-SUR -MARNE
Titulaire	Madame	MOREAU	Isabelle	Isabelle Moreau	LAGNY-SUR -MARNE
Titulaire	Madame	NEILZ	Emilie	Emilie Neilz	LAGNY-SUR -MARNE
Titulaire	Monsieur	PINTO DA COSTA OLIVEIRA	Antonio	Antonio Pinto da Costa Oliveira	LAGNY-SUR -MARNE
Titulaire	Madame	POQUET-HELPER	Marielle	Marielle Poquet-Helfer	LAGNY-SUR -MARNE
Titulaire	Madame	POULLAIN	Annick	P.	LAGNY-SUR -MARNE
Titulaire	Madame	SERT	Geneviève	Geneviève Sert	LAGNY-SUR -MARNE
Titulaire	Madame	COURET	Ghyslaine	Ghyslaine Couret	MONTEVRAIN
Titulaire	Monsieur	DUJARRIER	Serge	Serge Dujarrier	MONTEVRAIN
Titulaire	Madame	HUBY	Christel	P.	MONTEVRAIN
Titulaire	Monsieur	WEBER	Vincent	Vincent Weber	MONTEVRAIN
Titulaire	Madame	LEFORT	Martine	Martine Lefort	SAINT THIBAUT DES VIGNES
Titulaire	Monsieur	VERONA	Claude	Claude Verona	SAINT THIBAUT DES VIGNES
Titulaire	Monsieur	DA SILVA	Manuel	Manuel da Silva	THORIGNY SUR MARNE
Titulaire	Madame	QUENEY	Gisèle	Gisèle Queney	THORIGNY SUR MARNE

Titulaire

DE DIEU

Liliane

Medi

Thierry / Jean

SUPPLEANTS

Suppléant	Monsieur	GALPIN	Alain		BUSSY SAINT MARTIN
Suppléant	Monsieur	DENIZO	Hervé		CARNETIN
Suppléante	Madame	LOPES	Nathalie		CHALIFERT
Suppléant	Monsieur	OULES	Marcel		CHANTELOUP EN BRIE
Suppléant	Monsieur	PINOTEAU	Marc		COLLEGIEN
Suppléante	Madame	DARRAS	Françoise		DAMPMART
Suppléant	Monsieur	DELPORTE	Jacques		FERRIERES EN BRIE
Suppléante	Madame	COLLET	Madeleine		GOVERNES
Suppléante	Madame	VIARD	Annie		GUERMANTES
Suppléante	Madame	FALOISE	Denise		JABLINES
Suppléante	Madame	CHEVALLIER	Sylvia		JOSSIGNY
Suppléante	Madame	GIBERT	Christine		LESCHEs
Suppléante	Madame	FRANCOISE	Dominique		POMPONNE
Suppléante	Madame	TOURNUT	Catherine		PONTCARRE